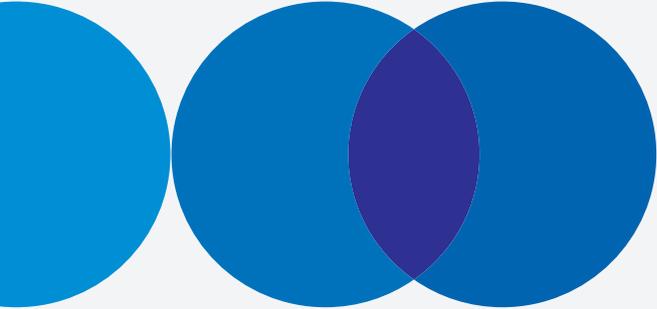




FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

22 juin 2015



RECONNAÎTRE, VALORISER, ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

DOSSIER DE PRÉSENTATION
DU RAPPORT



Patrick Kanner
Ministre de la Ville,
de la Jeunesse
et des Sports

Un lieu commun circule : les jeunes seraient désintéressés des affaires de la cité, ils seraient repliés sur eux-mêmes, à l'écart de la vie collective. La première vertu de ce rapport est de tordre le cou à cette vision péjorative de la jeunesse. Une nation qui n'a pas confiance en sa jeunesse est une nation qui n'a pas confiance en son avenir. Nous devons retrouver fierté et optimisme, et cela passe entre autres par le fait de laisser toute sa place à la jeunesse.

Nous devons donner à chaque jeune la possibilité de vivre pleinement sa citoyenneté, de faire entendre sa voix selon les modalités qu'il aura choisies. Là est la seconde vertu de ce rapport : il explore avec finesse un grand nombre de pistes pour encourager et valoriser l'engagement des jeunes. Plusieurs ont retenu mon attention ; je vais en étudier l'opportunité et la faisabilité.

Il ne s'agit pas d'exiger davantage des jeunes que de leurs aînés. Les jeunes n'ont pas de « preuves à donner » de leur attachement à la communauté nationale. Il s'agit au contraire de montrer que les jeunes font totalement partie de cette communauté et qu'à ce titre, ils ont leur mot à dire sur son destin.

« Je souhaite confier à France Stratégie, la rédaction d'un rapport, dessinant un état des lieux des connaissances sur l'engagement des jeunes et ses modalités de reconnaissance institutionnelle, et proposant des pistes de réflexions et outils opérationnels pour y répondre ».

Aux yeux de leurs aînés, les jeunes apparaissent souvent comme individualistes, désaffiliés, désengagés. Eux-mêmes font souvent état d'un décalage à l'égard d'institutions de participation à la vie de la cité qu'ils perçoivent comme mal adaptées à leurs pratiques de socialisation ou dominées par les générations antérieures. Ils donnent moins de temps aux associations que leurs aînés, et s'abstiennent plus souvent lors des élections. Sans élever la voix, ils prennent leurs distances.

Est-ce l'expression d'un divorce, ou d'une frustration ? La jeunesse refuse-t-elle de s'engager, se détourne-t-elle des institutions de la vie collective ? Face à des structures de la société civile qu'elle perçoit comme trop fermées, est-elle tentée par le repli ? Ou bien est-elle plutôt à la recherche de formes d'engagement mieux adaptées à ses valeurs, à ses convictions, à ses modes de vie et de sociabilité ?

Ce qui ressort du présent rapport, c'est un écart préoccupant entre la demande et l'offre d'engagement, qui pose un dilemme pour les pouvoirs publics : faut-il laisser faire, ou intervenir ?

Il appartient aux jeunes d'inventer eux-mêmes les formes qu'ils veulent donner à leurs engagements : largement marquées par le numérique, ces formes sont aujourd'hui plus souples, plus éphémères, moins hiérarchisées qu'elles ont pu l'être par le passé. Si une institution civile ou politique ne le comprend pas et se montre incapable de s'adapter, aucune intervention publique ne la sauvera de la désaffection.

C'est pour cela que Bélih Nabli et Marie-Cécile Naves proposent, dans ce rapport, à la fois d'ouvrir davantage les institutions existantes aux jeunes, qui en sont trop souvent exclus, de fait sinon de droit, et de créer des espaces nouveaux dans lesquels la jeunesse serait en mesure de faire entendre sa voix, non seulement à elle-même mais à l'ensemble de la communauté nationale.

Leurs propositions portent simultanément sur l'engagement dans la société civile et la participation à la démocratie politique. Certaines sont modestes, d'autres plus radicales. Toutes sont inspirées de la même préoccupation : dans un pays où les jeunes sont deux tiers à considérer qu'on ne leur permet pas de montrer de quoi ils sont capables, il est urgent, non pas tant de faire une place aux jeunes, mais de leur donner les moyens de prendre celle qui leur revient de plein droit.



Jean Pisani-Ferry
Commissaire général
de France Stratégie



RECONNAÎTRE, VALORISER, ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Un fort potentiel d'engagement chez les jeunes qui ne parvient pas à s'exprimer

Les Français n'ont pas forcément une bonne image des jeunes : ils les jugent « égoïstes » ou « paresseux » selon certaines enquêtes d'opinion. Cette représentation négative repose en partie sur des faits : les jeunes votent moins que leurs aînés, sont moins nombreux à militer dans un parti politique ou un syndicat, s'impliquent moins dans le bénévolat associatif. Pourtant, plusieurs études montrent que la jeunesse n'est pas désengagée de la cité et reste attachée aux valeurs démocratiques et républicaines, de solidarité et de justice. Beaucoup de jeunes s'affirment prêts à s'investir pour une cause mais tout autant se disent démunis pour contribuer à faire évoluer la société dans laquelle ils vivent.

Une implication plus informelle et spontanée

Leurs difficultés d'insertion professionnelle et sociale alimentent le sentiment d'être une « génération sacrifiée » et une défiance à l'égard des institutions. Les moins de 30 ans ne se reconnaissent pas dans les formes traditionnelles d'engagement qui leur sont proposées, syndicalisme dogmatique ou partis politiques peu enclins à leur faire une place. Ils montrent de l'intérêt pour la démocratie directe, la voie référendaire, et plébiscitent davantage les manifestations que les Français plus âgés. Les jeunes privilégient les implications plus informelles, ponctuelles ou spontanées, soulignant une tendance à l'engagement pratico-pratique et parfois court-termiste. Ils inventent de nouveaux dispositifs d'expression collective, surtout via les réseaux sociaux, qu'ils estiment plus représentatifs des problèmes qu'ils rencontrent.

70 %
**DES 18-25 ANS DISENT
QUE LA SOCIÉTÉ NE
LEUR PERMET PAS DE
MONTRER DE QUOI
ILS SONT CAPABLES¹**

15 %
**DES 18-29 ANS
AFFIRMAIENT AVOIR
CONFIANCE DANS
L'INSTITUTION
GOUVERNEMENTALE
EN 2012²**

» TROIS SÉRIES DE MESURES POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT DES MOINS DE 30 ANS.

Ce constat appelle une réaction politique forte pour libérer le potentiel d'engagement des jeunes. Celui-ci a besoin d'un cadre renouvelé, adapté à leurs aspirations et modes d'action, et d'une reconnaissance de leurs pratiques innovantes d'engagement. Le monde politique, syndical, associatif doit s'ouvrir et leur permettre d'exercer des responsabilités. Le rapport propose plusieurs pistes et solutions pour guider l'action publique en ce sens.

46 %
**DES MOINS DE 30 ANS
SE DISENT PRÊTS
À S'INVESTIR
POUR UNE CAUSE³**

60 %
**DES 18-25 ANS CITAIENT
L'ÉPANOUISSEMENT
COMME SOURCE DE
SATISFACTION
DANS L'ENGAGEMENT⁴**

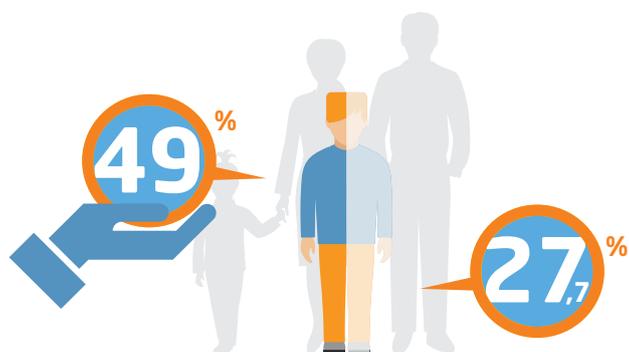
1. Sondage Ipsos pour Logica/Le Monde publié le 24/11/2011
2. Source CREDOC, enquête « Condition de vie et aspirations des Français »
3. CREDOC (2015), « Les jeunes investis dans la vie de la Cité », rapport
4. France Bénévolat (2010), enquête « La France Bénévole »



LES PRINCIPALES MESURES

Favoriser l'engagement des jeunes

La dynamique de socialisation au sein de la famille, de l'école et des groupes de pairs prépare et favorise l'acte d'engagement.



49 % des 15-18 ans dont les parents pratiquaient une activité bénévole faisaient de même, contre **27,7 %** pour les autres.

Faire du lycée un lieu d'apprentissage de la démocratie

Pour développer la culture et les pratiques démocratiques des plus jeunes, les lycées pourraient organiser des débats en amont des élections et des discussions parlementaires. Les conseils des délégués pour la vie lycéenne (CVL) devraient avoir des moyens effectifs d'existence et de fonctionnement. Leurs délégués pourraient être tirés au sort et non plus élus par leurs pairs, afin d'améliorer la représentativité des conseils.

Lancer un débat national sur l'abaissement du droit de vote à 16 ans

Quoique la mesure ne fasse pas l'objet d'une demande de la part des jeunes, abaisser l'âge de reconnaissance du droit de vote à 16 ans mérite d'être débattu. Les arguments en présence dans le débat français, parfois contradictoires, devraient être mis en balance et analysés notamment à la lumière des expériences étrangères qui attestent d'un effet positif de l'abaissement du droit de vote à 16 ans sur le taux de participation et la satisfaction des jeunes.

Permettre à tous les étudiants de faire du bénévolat durant une année de césure

La moitié des étudiants souhaitent pouvoir bénéficier d'une année pleine notamment pour s'engager, comme bénévoles ou en service civique, en conservant le bénéfice de leur affiliation étudiante. Aujourd'hui pratiquée par 15 % seulement des étudiants de 18-24 ans à l'université, la césure devrait être généralisée et valorisée dans le parcours des étudiants.

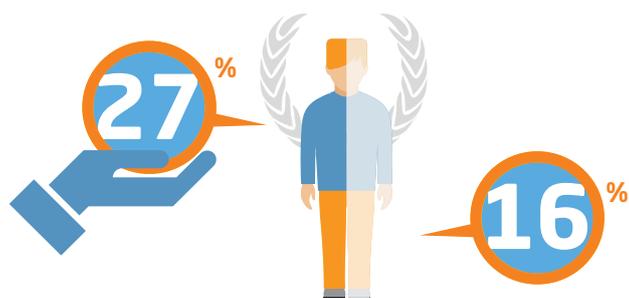
Pour en savoir plus
sur les mesures développées
dans le rapport





LES PRINCIPALES MESURES

Reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes



27 % des 15-30 ans en Europe disaient, en 2014, avoir bénéficié d'une reconnaissance formelle de leur implication bénévole contre uniquement **16 %** pour la France.

Systematiser la délivrance d'attestations pour les bénévoles

Le poids du diplôme initial reste trop important dans la carrière. A l'inverse, les savoir-faire non formels ne sont pas pris en compte. Faciliter la valorisation des compétences transversales acquises dans le bénévolat passe par la délivrance d'attestations. Les jeunes pourront ainsi miser sur de nouveaux critères de compétences : la gestion de projet, le management d'une équipe ou la prise de parole par exemple.

Octroyer des crédits ECTS à tous les étudiants bénévoles

Les établissements de l'enseignement supérieur devraient tous faciliter et reconnaître le bénévolat. Comme dans les écoles de commerce ou d'ingénieur, l'engagement des étudiants de toutes les universités et filières courtes (BTS et IUT) devrait entraîner l'octroi de crédits ECTS supplémentaires.

Promouvoir le CV par compétences pour valoriser l'action bénévole

Les compétences acquises en pratiquant une activité bénévole sont également mobilisables dans la sphère professionnelle. Elles devraient donc faire partie des qualifications valorisées par Pôle emploi. Favoriser la diffusion du CV par compétences permettrait de sécuriser les parcours professionnels et de lutter contre la déqualification.

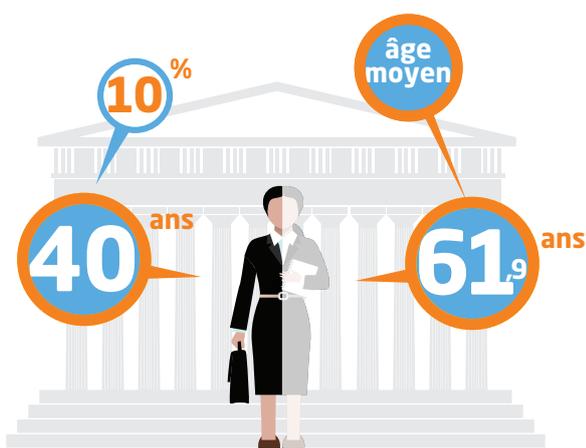
Pour en savoir plus sur les mesures développées dans le rapport





LES PRINCIPALES MESURES

Encourager l'engagement des jeunes dans les processus de décision



Seuls **10 %** des députés avaient moins de **40 ans** au moment de leur élection au Palais Bourbon en juin 2012 ; l'âge moyen d'un sénateur est de **61 ans et 9 mois**.

Inciter les partis politiques à investir de jeunes candidats aux élections

Inciter les partis politiques à investir des moins de 35 ans, notamment aux élections parlementaires, est une condition nécessaire à une meilleure représentativité des institutions démocratiques. Une charte juridiquement non contraignante pourrait être rédigée par les associations de jeunes. Ce texte appelant à favoriser l'investiture de jeunes candidats - y compris à travers une logique de quota - serait soumis aux partis politiques.

Rajeunir les institutions démocratiques

Le renouvellement des responsables politiques français, largement plébiscité par l'opinion, pourrait résulter d'une combinaison de mesures générales et spécifiques. Parmi les mesures générales, un encadrement plus strict du cumul des mandats, notamment dans la durée, et l'introduction d'une dose de proportionnelle aux élections parlementaires devraient faciliter l'accès des jeunes aux mandats locaux et parlementaires. Des mesures spécifiques peuvent compléter le dispositif, notamment un abaissement de la condition d'âge pour le droit d'éligibilité au Sénat à 18 ans et, symétriquement, l'introduction d'une mesure de restriction à l'éligibilité au seuil de 70 ans.

Tirer au sort un Parlement national des jeunes

La création d'une telle institution permettrait aux jeunes de tous horizons de faire entendre leur voix mais aussi de faire l'apprentissage de la responsabilité. Imposer le principe du tirage au sort permettrait de diversifier la participation, de faire émerger des points de vue et d'assurer une certaine impartialité à la décision.

Pour en savoir plus
sur les mesures développées
dans le rapport



TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT
RECONNAITRE, VALORISER, ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES JEUNES
SUR STRATEGIE.GOUV.FR (RUBRIQUE PUBLICATIONS)



www.strategie.gouv.fr



FranceStrategie



@Strategie_Gouv

Contacts presse :
Jean-Michel Roullé,
responsable du service Édition-Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
01 42 75 61 37 - 06 46 55 38 38

Joris Aubrespin, chargé des relations presse
Joris.aubrespin@strategie.gouv.fr
01 42 75 60 27 - 06 20 78 57 18


FRANCE STRATÉGIE

Retrouvez les mesures préconisées
en vidéo et téléchargez le rapport
sur notre site Internet



France Stratégie est un organisme de concertation et de réflexion. Son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : évaluer les politiques publiques ; anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.